Avis présenté par les élus des personnels SNES-SNEP (FSU) et SGEN-CFDT, les élus des parents FCPE et PEEP, les élus lycéens.

## Avis voté au CA du 8 février / DHG 2013

(16 pour, 1 abstention, 4 refus de vote)

### 1) analyse de la DHG attribuée au lycée pour 2013:

- une DHG plus favorable que celle de 2012?

C'est l'impression que donne le rapport entre le volume horaire attribué (1326 heures) et le nombre d'élèves prévus (993), puisque le H/E obtenu est de **1,34** alors qu'il était de 1,29 en 2012.

Mais une analyse plus poussée permet de relativiser cette appréciation, en étudiant les bases de calcul du rectorat par niveau et série:

en 2nde, la dotation attribuée correspond à un H/E de 1,2 (le même qu'en 2012)

<u>en 1ère ES, L, S</u>, la dotation attribuée correspond à un H/E de 1,24 (1, 27 en 2012, soit 6,75 heures attribuées en moins pour cette année)

<u>en 1ère STMG</u>, la dotation attribuée correspond à un H/E de 1,16 (1, 37 en 2012, soit 12,81 heures attribuées en moins pour cette année)

au total, un déficit de 19,56 h pour le niveau 1ère

<u>en Tale ES, L, S</u>, la dotation attribuée correspond à un H/E de 1,26 (1, 24 en 2012, soit **4,86 heures attribuées en plus** pour cette année)

Ainsi, sur les niveaux et séries où la DHG a été calculée avec le même mode que l'an dernier par le rectorat, nous perdons 14,7 h par rapport à l'an dernier.

Par contre, le nouveau calcul de la DHG pour les Tales STMG et les BTS est plus favorable, puisque qu'il nous attribue 59,03 h de plus que l'an dernier:

<u>en Tale STMG</u>, la dotation attribuée correspond à un H/E de 1,48 (1, 03 en 2012, soit **28,35 heures attribuées en plus** pour cette année)

en BTS, la dotation attribuée correspond à un H/E de 2,06 (1, 54 en 2012, soit

30,68 heures attribuées en plus pour cette année)

au total, un excédent de 44,33 h pour le lycée:

quelle marge de manœuvre permet-il à l'établissement pour préparer la rentrée 2013?

## 2) <u>analyse de la DHG attribuée en la confrontant à la proposition de répartition proposée au</u> CA:

- en seconde: le rectorat attribue 413 h, la proposition utilise 412 h

10 divisions chargées (34,2 élèves en moyenne), comme pour 2012

des groupes de LV moins chargés (sauf en Ita 3), avec le choix d'utiliser la dotation pour effectifs réduits afin de faire plus de groupes et d'abandonner les séquences dédoublées.

En enseignement d'explo, des groupes de SES lourds (31 en moyenne) compte tenu des activités pédagogiques à mener dans le cadre de l'EE.

Le maintien des heures disciplinaires dédoublées en Fçais, Hist-géo, Math et des TP en SVT et Sc Phy

une dotation insuffisante pour l'AP: 28 heures alors que 40 heures nécessaires pour assurer 2h/élève face à des demi-groupes.

Aucun renforcement linguistique pour les sections européennes.

Les conditions d'encadrement, d'enseignement et de travail en seconde se sont beaucoup dégradées au lycée depuis 5 ans; la proposition ne permet pas de les améliorer en se cantonnant dans un volume horaire identique à l'année passée.

#### Nos demandes dans l'immédiat:

Total:	54 heures
une division de plus (moy: 31)	= 28,5 h
dotation complémentaire pour AP	= 12 h
Renforcement linguistique euro	= 5 h
SES: 2 groupes supplémentaires (de 10 à 12)	= 3 h
Ita 3: 1 groupe supplémentaire (de 1 à 2)	= 3 h
LV2 Esp: 1 groupe supplémentaire (de 9 à 10)	= 2,5 h

- en première: le rectorat attribue 350 h, la proposition utilise 332,14 h

des divisions chargées en ES et S

des groupes de LV conçus sur les mêmes bases qu'en seconde

le regroupement 1ère-Tale en Anglais approfondi, en Espagnol approfondi, en espagnol 3, en italien 3, en grec: des situations pédagogiques difficiles à gérer, risque de fragiliser ces choix d'options/spécialités

une dotation insuffisante pour les TPE: 10 heures alors que 14 heures nécessaires au minimum pour assurer le suivi de 7 divisions.

les heures disciplinaires dédoublées sont très restreintes (la même proposition qu'en 2012) une dotation insuffisante pour l'AP: 20 heures alors que 40 heures nécessaires pour assurer 2h/élève face à des demi-groupes.

Aucun renforcement linguistique pour les sections européennes.

#### Nos demandes dans l'immédiat:

des groupes pour AGLapp, ESPapp, Esp3, Ita3, Grec	= 15 h
modules Fçais (10h), hist-géo (7h), math ES (2h)	= 19 h
dotation complémentaire TPE	= 4 h
Renforcement linguistique euro	= 5 h
dotation complémentaire pour AP	= 20 h
Total:	63 heures

#### - en Terminale: le rectorat attribue 400 h, la proposition utilise 388,50 h

des divisions très chargées en S

des groupes de LV conçus sur les mêmes bases qu'en seconde et première

le regroupement 1ère-Tale en Anglais approfondi, en Espagnol approfondi, en espagnol 3, en italien 3, en grec: des situations pédagogiques difficiles à gérer, risque de fragiliser ces choix d'options/spécialités

les heures disciplinaires dédoublées sont très restreintes (la même proposition qu'en 2012) une dotation insuffisante pour l'AP: 19,5 heures alors que 44 heures nécessaires pour assurer 2h/élève face à des demi-groupes.

Aucun renforcement linguistique pour les sections européennes.

#### Nos demandes dans l'immédiat:

modules philo (1h),Fçais (1h), hist-géo (4h), math ES (3h) = 9 h

Renforcement linguistique euro = 5 h

dotation complémentaire pour AP = 24,5 h

Total: 38,5 heures

- <u>en BTS: le rectorat attribue 122 h, la proposition utilise 103 h</u> pas de commentaire particulier

19 h utilisables pour les autres besoins

# - pour les besoins horaires hors enseignement: le rectorat attribue 39 h, la proposition utilise 83 h

comme chaque année, le volume horaire des ARE est sous-estimé de façon spectaculaire, alors qu'il couvre des besoins horaires statutaires (UNSS, 1ère chaire et pondération BTS,

labo et cabinet) et doit permettre de répondre à des besoins incompressibles pour le fonctionnement du lycée et la prise en charge des élèves (coordination EPS, coordination PMR, maintenance informatique).

Depuis 2011, une circulaire de la rectrice précédente a encouragé les établissements à redéfinir le calcul des services des enseignants en imposant une heure de travail gratuit aux enseignants ayant plus de 8 h devant des groupes de moins de 20 élèves (en incluant TP et modules, au mépris des règles définies et en vigueur depuis les années 50!): ces majorations semblent ne pas être remises en cause par le nouveau recteur qui les apprécie sans doute en terme d'économie de postes pour l'académie! Ainsi, la proposition prévoit 7 heures de travail gratuit imposé aux enseignants des disciplines de sciences expérimentales.

Le lycée a besoin de **90 heures d'ARE,**en éliminant les majorations de service (dont 17 heures déjà décomptées pour les pondérations BTS), soit 73 heures quand la dotation est de 39h.

Il faut aussi envisager d'abonder l'horaire de l'UNSS pour le 4ème enseignant nécessaire. La proposition a mobilisé toutes les heures non utilisées pour les enseignements pour faire face à ses besoins et ainsi compenser une dotation volontairement insuffisante du rectorat.

#### 3) l'accueil et la scolarisation des élèves à mobilité réduite:

Depuis 5 ans, le rectorat ne prend plus en compte cette dimension dans le calcul de la DHG.

Nous avons chaque année rappelé les contraintes auxquelles nous sommes confrontés en raison des locaux dont nous disposons, les problèmes soulevés pour que la scolarisation de ces élèves se fassent dans des conditions propices à leur bien-être et à leur réussite.

Force est de constater que le rectorat, dans ce domaine, ne fait pas de progrès; il démontre cette année encore que la scolarisation des enfants handicapés et leur intégration dans les établissements scolaires ne font pas partie des critères pris en compte dans la dotation pour permettre aux établissements de faire face à cette mission devenue nationale depuis 2005.

Pourtant, notre lycée a une expérience et un savoir-faire dans ce domaine, des personnels attentifs et engagés pour remplir cette mission. Il s'efforce de relever chaque année les défis qui se posent au quotidien.

Autant de raisons pour que le rectorat cesse d'ignorer cette dimension lors du calcul de la DHG!

#### **Conclusion:**

**Une dotation insuffisante** pour sortir des contraintes auxquelles nous nous heurtons de façon croissante depuis la rentrée 2005, et avec des difficultés accrues depuis 2010.

Une dotation qui nous propose de reconduire des conditions de travail qui ne sont satisfaisantes ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Une dotation qui pèse sur les possibilités pour de nombreux élèves de construire un parcours de réussite au lycée.

Une dotation où la part des HSA continue de progresser: avec une charge de travail accrue, le suivi des élèves est plus irrégulier, les projets et initiatives se réduisent. Qui peut s'en satisfaire?

Nous votons contre la DHG proposée et souhaitons que le rectorat examine nos propositions minimales pour l'améliorer:

au total, il nous manque, dans l'immédiat,

- **138 heures-poste** pour amorcer l'amélioration des conditions de travail et de réussite dans notre lycée.
- une **dotation spécifique pour l'accueil des PMR** (25 à 30 heures-poste, selon nos estimations des années précédentes)